

COMPTE RENDU DE L'ATELIER REGIONAL DU GNDR A LOME AU TOGO

Du 10 au 14 Novembre 2014, une équipe du GNDR Burkina a pris part à un atelier régional du Global Network for Disaster Reduction (GNDR) à Lomé au Togo. L'équipe était composée de M.GNANOU Adama, chargé de Communication et du plaidoyer du Réseau MARP-Burkina et DIMA Yassinte, chargé de programme de Self Help Africa Goeta. L'atelier avait pour objectifs de faire une évaluation des activités de plaidoyer menées par les différents acteurs dans leur pays respectifs, de partager des expériences sur le processus Action of Front Line (AFL) en cours dans les différents pays membres et de proposer des stratégies adéquates de fonctionnement de GNDR en Afrique de l'Ouest.

L'atelier était présidé par le Ministre du travail de l'emploi et de la sécurité sociale représentant le Ministre de l'Action Sociale, le Ministre de l'Environnement et des ressources forestières et a connu la présence d'un représentant de la CEDEAO en la personne de Kodjo Todjoro. Il a également connu la présence d'une vingtaine de participation venant d'Afrique de l'Ouest Francophone et Anglophone. *(cf liste de présence)*

Débuter le 11 Novembre 2014, les travaux ont commencé avec le mot de bienvenu du Ministre du travail de l'emploi et de la sécurité sociale du Togo. Il a dans son mot introductif a félicité l'initiative d'organiser des rencontres de ce genre et encourager le réseau dans ses actions de plaidoyer en faveur de la RRC.

Après son allocution, les participants ont eu droit à une présentation de l'historique de la création du GNDR par Monsieur Adessou Kossivi, coordonnateur régional du GNDR basé à Lomé au Togo. On retient que le GNDR est né de l'initiative de la société civile avec le soutien de TEARFUNDS en vue de collaborer pour donner aux collectivités une voix plus forte et veiller pour une mise en œuvre plus efficace du Cadre d'action de Hyogo. Il a mentionnée que l'objectif du GNDR est de stimuler les organisations membres à se concentrer davantage sur les catastrophes tout en renforçant la résilience des communautés et leurs propres capacités à réduire leur vulnérabilité en cas de situation de catastrophes. Pour mettre en œuvre ses objectifs, GNDR passe par des actions de réflexion. Ces actions peuvent mettre en évidence la situation dont les communautés font face et montrer les actions qu'ils sont eux-mêmes en mesure de prendre en vue de réduire leur vulnérabilité.

Pour atteindre ces objectifs, en tant que réseau, GNDR vise à participer collectivement à l'ébauche de la stratégie commune. Après la phase de diagnostic de la situation à travers les collectes de données en 2009, 2011 à travers les questionnaires d'évaluation des progrès des gouvernements dans l'intervention des catastrophes à travers les projets mis en oeuvre, en 2013, le réseau est à une nouvelle phase d'action venant des populations au niveau de la base.

Présentation des expériences de plaidoyer en matière de RRC

Au cours des trois (03) jours de travaux, les participants ont partagé leurs expériences en matière de plaidoyer sur la réduction des risques de catastrophe. Dans la

méthodologie, chaque pays a présenté son expérience de plaidoyer sur les RRC, et s'est prêté aux questions de compréhension des partenaires.

Pour le compte du réseau GNDR Burkina Faso, Monsieur GNANOU Adama du Réseau MARP a présenté l'expérience du Réseau national de plaidoyer en matière de RRC. Une présentation qui a fait objet de beaucoup d'attention des participants qui n'ont pas manqué de poser des questions de compréhension pour comprendre comment le Réseau a réussi à s'impliquer dans le processus de l'adoption de la **loi 12-2014/AN portant loi d'orientation en matière de prévention et de gestion des crises humanitaires et risques de catastrophes**, au niveau national en vue de faire passer ses amendements.

Cela nous a donné l'occasion de faire l'historique de notre processus de plaidoyer afin que l'assistance pût comprendre les résultats auxquels nous sommes parvenus.

Au cours de cet atelier, les participants ont aussi réfléchi sur comment le GNDR doit-il assurer le leadership dans les zones d'intervention ? Comment peut-il mobiliser les fonds. Pour traiter de ces questions des travaux de groupe ont été réalisés et restitués en plénière. A l'issue des travaux les participants ont rédigé une déclaration dénommée « **déclaration de Lomé sur la réduction des catastrophes en Afrique** », ci-joint en annexe.

L'atelier s'est achevé le 13 par une visite de site dans la banlieue de Lomé, où les participants ont pu échanger avec un leader communautaire sur son expérience et les difficultés auxquelles ils font face dans la lutte contre le changement climatique.

Cet atelier nous a permis de mieux comprendre le processus AFL en cours, processus dont le réseau GNDR Burkina n'a pas pu prendre part. L'atelier a également été très enrichissant pour nous car il nous a permis d'apprendre beaucoup de l'expérience des autres communautés.

ANNEXE1 :**Liste des Participants à l'Atelier Régional de GNDR****Lomé, les 11, 12, 13 et 14 Novembre 2014**

N°	Nom et Prénom	Pays	Organisations
01	KPOKRO BALLY Dominique	Côte d'Ivoire	JVE-RCI
02	FIABOE Abravi Enyonam	Togo	JVE-Togo
03	Dr GHOGOMU Richard Tanwi	Cameroun	GEMDA-Cameroun
04	Mme DEMBELE OULEMATOU Sow	Mali	FENACO-FP NASC CED
05	GNANOU Adama	Burkina Faso	Réseau MARP
06	DIMA Yassinte	Burkina Faso	Self Help
07	BUH Gaston	Cameroun	GEADIRR
08	DAGNOGO Ouayara	Côte d'Ivoire	Notre Grenier
09	PEDESSI Esso-kl'am	Togo	Jeunes Verts-Togo
10	Hon. MBAUTA Reuben	Uganda	DENIVA
11	Clemence S. KUGBEY	Ghana	The Development Institut
12	KEN Kinney	Ghana	The Development Institut
13	KOLAWOLE Amusat	Nigeria	CDRCR-Nigeria
14	AMENYENOU Eyram M.	Togo	APAD -International
15	CHIBUNDU Uchegbu	Nigeria	Better Community Life Initiative
16	AKANIMOH Peter	Nigeria	Global Relief

17	DANSOU D. Hyppolite	Benin	Globe de la Cité
18	GANYE Landry	Benin	WANEP-Benin
19	APEDJAGBO K. Severin	Togo	JVE-Togo
20	ADZONYO K. Emmanuel	Togo	JVE-Togo
21	APIRIOLA Victoria Tosin	Nigeria	WOYODEV
22	NDURE Fatoumata	GAMBIE	CAID-AYICC
23	SECK Emmanuel	Senegal /CAN-WA	Climate Action Network- West Africa
24	STU Solomon	Angleterre/Canada	GNDR-UK
25	Ahmed Sekou DIALLO	Mali	AFAD-Makafui
26	Halima Abdi Abdulla	Kenya	Rural Education Focus
27	AGBOTON Hervé	Senegal	Shalom International
28	SAMB Badou Alioun	Senegal	AJCDS
29	ANDY Kings	Senegal	Shalom Senegal
30	SHEIK Mohamed	Kenya	AFOSC
31	NYSTROM Ingrid	Danemark/ Croix Rouge Danoise	Croix Rouge Danoise
32	ADESSOU Kossivi Nevaeme	Togo	GNDR-WA

ANNEXE 2 :

DECLARATION DE LOME SUR LA REDUCTION DES CATASTROPHES EN AFRIQUE A L'ISSUE DE L'ATELIER REGIONAL D'EVALUATION DU PROCESSUS « AFL » DU RESEAU GNDR

Du 10 au 14 Novembre 2014, une quarantaine de représentants de la société civile Africaine venant de 13 pays du continent, se sont réunis à Lomé au Togo dans le cadre **l'atelier régional d'évaluation du processus « AFL » du Réseau Mondial des Organisations de la Société Civile pour la Réduction des Risques de Catastrophes**, pour des échanges et des réflexions sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour la réduction des risques de catastrophes sur le continent.

Selon les Analyses de l'**ONU/SIPC**, près de **64%** de la population mondiale est affectée par les catastrophes. Près de 95% des personnes tuées par les catastrophes proviennent des pays à faible revenus selon le GIEC.

L'Afrique est l'un des continents les plus exposés à ces catastrophes, aux effets des changements climatiques avec des moyens très limités pour y faire face..

L'atelier régional d'évaluation du processus « Action sur le Front » a permis de mettre en place un cadre permettant aux membres d'échanger des expériences, des connaissances et de renforcer leurs capacités afin de mieux réfléchir sur le processus post-2015 et d'analyser les textes de l'avant-projet préliminaire du Cadre d'action de Hyogo2 (CAH2) en cours de préparation et de faire des amendements qui devaient être pris en compte lors de la prochaine conférence préparatoire.

En outre, cet atelier a permis de s'imprégner des réalités des pays africains dans le domaine de la réduction des catastrophes et de réfléchir aussi sur les rôles et responsabilités de chaque acteur. Dans la même optique, elle a offert à la Société Civile l'opportunité de définir des pistes d'actions, relatives au processus de réduction des catastrophes récurrentes en Afrique.

Compte tenu de l'importance du CAH2 dans la réduction des catastrophes après 2015, les analyses des membres du réseau GNDR¹ révèlent que **la gamme des risques abordés dans l'avant-projet préliminaire du futur cadre ne reflète pas les réalités du terrain**. Il se focalise plus sur les **catastrophes à grande échelle et non sur les catastrophes ordinaires** que vivent les populations de manière fréquente. Il n'existe pas de cohérence entre les politiques du futur CAH2 et les autres cadres du processus post 2015 notamment celui des changements climatiques et du développement durable. Le texte préliminaire du cadre tel que proposé est plus focalisé sur les politiques et non sur les actions communautaires. **Les connaissances endogènes des communautés** qui constituent des idées clés dans la réduction des risques ne sont pas fortement prises en compte. **La reddition publique des comptes** mérite d'être renforcée par cet ensemble de propositions d'idées qui jouera le rôle du cadre

¹ Global Network of Civil Society for Disaster Reduction, un réseau d'organisations œuvrant dans le secteur de la RRC et présent dans 57 pays au monde.

principal d'action pour la réduction et la gestion de toutes sortes de catastrophes lors de la période post- 2015.

Au terme des travaux, nous recommandons ce qui suit :

1- A l'endroit des décideurs

- Renforcer les capacités de la gouvernance locale ;
- Assurer une réelle implication de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans locaux de développement locaux
- Intégrer la question des catastrophes dans les politiques et les plans stratégiques de développement dans les pays africain
- Intensifier la communication au sujet de la réduction des catastrophes ;
- Refléter dans les actions prioritaires, la nécessité de se préparer aux catastrophes ordinaires afin de mieux les réduire ;
- Mettre en place un cadre transparent inclusif pouvant permettre la valorisation des connaissances endogènes des communautés pour la réduction des catastrophes ordinaires au niveau national ;
- Créer et/ou renforcer un cadre de collaboration public-privée pour prévenir les risques

1- A l'endroit des OSC

- Mettre en place un mécanisme de partage d'informations et de connaissance entre les OSC pour mieux influencer les processus en cours sur la formulation d'un futur Cadre d'action sur les catastrophes,
- Initier des actions de synergie et de concertation entre les acteurs de la société civile et les Etats pour un plaidoyer fort sur la question des catastrophes
- Accompagner les gouvernements nationaux pour une meilleure prise en compte des catastrophes ordinaires dans la mise en œuvre des stratégies nationales de réduction des risques,

2- A l'endroit des médias

- Relayer au niveau national les informations de sensibilisation du public sur la réduction des catastrophes ;
- Renforcer les capacités internes afin de posséder l'information nécessaire pour susciter le changement de comportements des communautés

3- A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers :

- Accompagner les efforts de réduction des catastrophes au niveau communautaire
- Appuyer la participation active de la société civile sur tout le processus
- Accompagner les pays à intégrer la réduction des catastrophes dans les planifications nationales.

Fait à Lomé, le 14 Novembre 2014

Les participants